



Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00016

Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 6 septembre 2006

Début de la réunion : 18h30

<u>Présents</u>		<u>Absents</u>
Bernard LUCERINO		Geoffroy DE LA HORIE
Odile LAUSIN		Gérard IMIOLA
Laurent VITALIS		
Jean-Bernard ARNOLD		<u>Excusés</u>
Jacques AULET		Michel VANDEVILLE
Eric GENTELET		Philippe VILLARD
Franck HUILLIER		
Claude INSA		<u>Assistent</u>
Audrey PAGES		Juliette BOURDEU
Jano PALMARINI		François LAURI
Fred PONS		Mika (CVLB)
		Marion WOLFER (Présidente de Raz La Pente)

1. Les subventions et leurs ventilations

De nouvelles modalités d'attribution des subventions de la Région ont été mises en place cette année. Elle prévoit une aide sous forme de pourcentage d'un budget global à justifier en fin d'exercice. Auparavant, il nous était demandé de justifier simplement des factures à hauteur des subventions accordées. Désormais, il faudra justifier à hauteur du budget global prévu.

Avec la mise en place du CNDS (en remplacement du FNDS), le traitement des dossiers de demandes de subvention DDJS a pris du retard. Aujourd'hui, nous ne connaissons donc pas encore le montant qui nous sera accordé. Les clubs se sont vu pour leur part créditer d'un montant sensiblement égal aux subvention FNDS des années précédentes.

Voici ci-dessous un récapitulatif des subventions accordées pour l'année 2006 :

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Financier	Projets / actions	Subvention accordée	A justifier	% participation
REGION	Formation de cadres et Perfectionnement d'athlètes	12 000 €	24 000 €	50%
	Organisation de la Coupe du Monde de Parapente 2006	20 000 €	176 300 €	11%
	Equipement : Renouvellement matériel Ligue	2 800 €	4 000 €	70%
	Equipement : Achat de matériel pour les jeunes espoirs	8 400 €	12 000 €	70%
DEPARTEMENT	Organisation de la Coupe du Monde de Parapente 2006	7 000 €		
	Fonctionnement	1 800 €		
DDJS / CNDS		?		

2. Aides aux clubs

Lors du précédent CD (17/05/06), il a été demandé aux clubs de présenter leur demandes d'aides auprès de la ligue par écrit avant le 31.08.06. (pré-requis : Etre à jour de leurs obligations fédérales). Quatre clubs ont fait une demande :

- AJTL'R : Demande une aide pour financer l'achat d'un biplace
- Parapangue : 1 000 € pour la manifestation Parapente Déguisé
2 000 € pour la Formation Jeunes
- Potenciel : 2 000 € pour la Formation Jeunes
- Raz la pente : 300 € pour la Formation Jeunes en complément de celle accordée en 2005
400 € pour la manifestation Piton des Neiges
400 € pour l'organisation du Challenge des Moniteurs
400 € pour une aide à la formation BEES de Henri Bajan

Décision : La Ligue finance en priorité les actions qui rentrent dans la politique générale de la Ligue.

- Formation Jeunes : 2 000 € accordé à Parapangue
2 000 € accordé à Potenciel
300 € accordé à Raz la Pente

Les moniteurs intervenant sur ces formations devront présenter directement leurs factures d'encadrement à la ligue.

- Actions promotionnelles : 1 000 € accordé à Parapangue (Parapente Déguisé)
800 € accordé à Raz la Pente (Piton des Neiges + Challenge des moniteurs)

Cette année, la ligue n'a touché aucune aide de la Région, relative au soutien à l'investissement des clubs, comme cela avait été le cas l'an passé. Nous ne pouvons donc répondre favorablement à la demande du club AJTL'R. Par ailleurs, il n'est pas dans les attributions de la ligue d'aider des personnes à financer leur formation professionnelle. Nous ne pouvons donc répondre favorablement à la demande du club Raz la Pente sur ce point.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Après un vote, ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

Le club CVLB, représenté ici par sa Présidente Audrey PAGES n'a fourni aucun dossier de demande d'aides, mais souhaiterait néanmoins le soutien de la Ligue pour l'organisation de l'Accro-run, la semaine précédent la Coupe du Monde : 3 000 € pour la sécurité sur l'eau + plusieurs billets d'avion.

Bernard fait part de plusieurs remarques :

- d'une part le club n'est pas à jour de ses obligations fédérales. La cotisation 2005 n'a été réglée que ce soir. Aucun compte-rendu d'AG n'a été envoyé à la ligue. Le dossier présenté ce soir comporte des incohérences, faisant notamment apparaître un prévisionnel excédentaire.
- D'autre part des projets de cette envergure doivent être travaillés en amont, avec davantage de concertation, afin que la ligue elle-même, dans ses demandes de subventions auprès des institutions puisse anticiper sur ces besoins.

3. Achat matériel

Comme vu dans le paragraphe 1, une subvention de 11 200 € (sur 16 000 € à justifier) a été accordée par la Région.

Concernant le matériel volant, plusieurs essais ont été effectués par François et Laurent pour sélectionner des voiles plus performantes pour l'Equipe de Ligue. Ils proposent d'acheter 2 Artik de Niviuk auprès d'Azurtech, une Sigma 6 d'Advance, ainsi qu'un parachute de secours pour le biplace de la Ligue auprès de Parapente Réunion.

Par ailleurs, François demande si la ligue peut l'aider à financer une partie de l'achat d'une voile personnelle (Boomerang Sport), dans la mesure où celle-ci ne sert quasi qu'exclusivement à son travail (Entraînement Equipe de Ligue, Equipe RU). Après discussion, la CD propose d'accorder une aide à hauteur de 1 500 €.

Concernant l'achat de matériel de bureautique pour la ligue, le bureau propose la répartition suivante :

- CROCVL : Environ 500 €
- Réparation informatique : 500 €
- Achat d'un ordinateur portable pour François et la compétition : 1 000 €
- Achat de 3 GPS + cordons : 1 000 €

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

4. Organisation de la Coupe du Monde

Un nouveau panneau d'affichage a été installé à l'atterrissage. Un planning / poste / jour / tranche horaire est à compléter. Un appel à toutes les bonnes volontés est lancé pour compléter ce planning.

Une réunion avec les différents services de la mairie a eu lieu le 30/08. Celle-ci apporte son soutien sur de nombreux points.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Billets d'avion : Le package proposé les années précédentes a toujours été fort apprécié des pilotes. Le problème cette année, c'est que les tarifs négociés avec Air Mauritius s'élèvent à environ 850 €, soit plus chers que ceux réservés en individuel sur d'autres compagnies (600 à 650 €) au départ de Paris. Mais Air Mauritius présente l'avantage pour un prix quasi similaire des départ de Genève, Franckfort, Vienne, Milan, Londres, mais aussi de Johannesburg, Kuala Lumpur, et une éventuelle arrivée à Pierrefonds. Si les pilotes achètent directement leur billet sans passer par le CROCVL, cela posera des problèmes pour justifier le budget à hauteur du prévisionnel.

Sur les 5 willcards du CROCVL, 4 ont été attribuées lors d'un précédent CD à l'Equipe de la Réunion. Yves Goueslain demande officiellement qu'on lui attribue la willcard restante pour en faire bénéficier un jeune pilote prometteur ne disposant pas encore de points ranking.

Claude, toujours à la recherche de financement a eu une idée lumineuse. Il propose d'éditer des sets de table sur lesquels figureraient des encarts publicitaires, le programme de la manifestation et un bulletin de participation au tirage au sort. Ces sets de table au format A3 seront édités à 10 000 exemplaires et diffusés dans tous les restaurants de l'île par l'équipe de Bloody Marchal.

Le débat s'anime autour de la question de permettre ou non aux professionnels du vol libre de réserver un encart publicitaire. La discussion tourne également autour du stand des professionnels à l'atterrissage. Azurtech souhaiterait pouvoir bénéficier d'un emplacement durant toute la semaine.

Après un débat démocratique où chacun expose son avis, le CD prend la décision suivante :

- Toutes les structures professionnelles qui en font la demande pourront bénéficier d'un encart publicitaire sur les sets de tables. La taille sera identique pour tous. Les maquettes doivent parvenir à Claude au plus tard le 19/09/06.
- Les structures FFVL qui en font la demande pourront bénéficier d'un stand au village pour toute la durée de la compétition, moyennant le coût de la location de la tente. Les autres structures FFVL pourront s'installer à tour de rôle (après tirage au sort) dans un stand qui leur sera réservé, à côté de celui de la ligue. Les structures qui ne sont pas affiliées à la FFVL n'auront pas de stand au village.

5. Hand'Icare

Jano adresse à la ligue une requête pour continuer l'essor d'Hand'Icare.

" L'association Hand'Icare créée en 1999 fonctionne comme toute structure de type associatif, elle comporte 2 sections :

- *Une de Vol Libre : Commission handisport de la Ligue de Vol Libre de la Réunion*
- *Une d'ULM : Commission Jeunes et Handicapés du CR ULM Réunion*

Ce qui explique sont appartenance à trois fédérations différentes :

- *La Fédération Française de Vol Libre* N° 11585
- *La FFPLMUM* N° 97405
- *Le Comité Handisport*
- *La DDJs* N° 97401001

L'essor qu'a connu Hand'Icare depuis sa création (nombre de personnes concernées, ampleur des besoins qui ne cessent d'augmenter) nous oblige à envisager de profondes modifications dans son organisation actuelle.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

C'est pourquoi nous venons solliciter la LVLR et le CRULMR pour essayer de nous aider à trouver et à mettre en œuvre une formule de fonctionnement qui permettrait de continuer à exploiter et à développer la forme d'actions qu'elle mène actuellement.

Quelques idées pour lancer le débat :

- *Création de deux clubs autonomes ULM et Vol Libre*
- *Recherche d'une structure d'un club, d'une association et création en son sein d'une commission destinée à mettre en œuvre les statuts de l'AS Hand'Icare en relation avec ses propres statuts*
- *Abandon de l'entité Hand'Icare et création d'une commission répondant aux seuls critères imposés par la structures intéressée*
- *Faire appel à la direction technique de la ligue qui avec la commission Handisport déjà existante, ses moyens propres et l'aide des structures de la ligue pourrait assurer quelques modestes revenus à la LVLR (organisation de la manifestation Hand'Icare en parapente, réalisation de vols découverte et passloisir formation, ...)*
- *Questions :*
 - *Avec quels membres, quels responsables, quels animateurs ?*
 - *Quelle relation budget commission / budget structure*
 - *Relation avec la DDJS, handisport, les fédés."*

Jano

Bernard se propose de rencontrer Jano lors d'une autre réunion, afin qu'il nous explique en détail les actions qu'il a mené jusque là, avec quel budget il travaille, etc ... pour que l'on voit comment l'aider à poursuivre son rêve.

6. Equipe de la Réunion

Elle est actuellement en métropole en stage avec le groupe France, avant de débiter le Championnat de France le 11/09.

Cette équipe fonctionne bien. Il y a une très bonne dynamique, qui tire l'ensemble des compétiteurs vers le haut. 2 des pilotes de l'Equipe ont obtenu de très bons résultats à l'Open Nordique au mois de Juin.

D'un point de vue financier, un budget de 6 000 € à été prévu pour l'année 2006. Cela correspond au coût des billets d'avion. Après un gros travail de François et Bernard, l'Oresse participe au coût des billets à hauteur de 500 € / billet.

Un entraînement avec Denis Cortella est prévu avant la Coupe du Monde.

L'avenir : Une nouvelle sélection aura lieu à la fin du Championnat de la Réunion. Elle se fera sur la base des résultats, mais également sur l'investissement des pilotes.

Le CD vote pour la reconduction d'un budget à l'identique : 6 000 € pour l'année.

7. Compétition parapente : Mode de sélection aux championnats de France

Jusqu'à présent la Réunion bénéficiait de 3 places pour le CF.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Au vu du niveau actuel des pilotes réunionnais, une demande à été envoyée auprès de la commission compétition de la FFVL afin de revoir ce nombre à la hausse. Une réponse de Kévin Bonnenfant a été actée. Seront sélectionnés les pilotes réunionnais faisant partis des 20 premiers au classement national B + 2 ou 3 autres pilotes, soit 6 en 2006.

L'idée fait également son chemin d'envisager la création de 2 classements A et B pour la Réunion.

8. Entraînement des filles

François nous fait part d'une demande émanant de filles, de bénéficier d'entraînements spécifiques filles afin de créer une dynamique. La demande a tout d'abord était faite auprès de Parapangue. Mais d'autres pilotes licenciées dans d'autres clubs sont également intéressées.

Cela entre dans la politique générale de la ligue, et pourrait être organisé directement par la ligue au même titre que l'entraînement des jeunes.

JB fait remarquer que cela risque d'empiéter sur le travail des écoles.

François répond qu'il n'y a aucune volonté de voler des clients aux professionnels. Il s'agit de séances de vol avec objectifs particuliers, vols en groupes, etc ... Il donne les noms des filles intéressées. Ce sont toutes des pilotes autonomes, qui sont pour la plupart d'entre elles, sorti des écoles depuis longtemps.

Tout cela a un coût. En demandant une participation aux pilotes de 17€ et 100 € pour le second moniteur / séance, le coût pour la ligue serait d'environ 3 000 € / an pour un entraînement / mois. Charge à la ligue de trouver un financement pour ce type de projet.

Le CD approuve cette décision à l'unanimité.

9. Challenge des moniteurs

Comme l'an passé, il sera organisé par le club Raz la Pente. La date arrêtée est le 07/10 à partir de 12h30. Ce challenge est ouvert à tous les moniteurs de Vol Libre, mais également cette année aux biplaceurs associatifs. Les festivités auront lieu en vol en biplace l'après-midi ainsi qu'au sol. Les participant devront être disponibles jusqu'à 20h au moins et prévoir un appareil photo.

La soirée se terminera par un repas et un groupe musical à l'atterro de la Ferme Corail.

Fred demande s'il peut emprunter des tentes à la ligue. Il s'agit en fait d'une grande tente appartenant à Parapangue. Jacques donne son accord.

Le problème de l'électricité est encore à résoudre. Avec la mairie ou groupe électrogène (voir avec le chantier de la Route des Tamarins).

10. AGDC 800

Compte-rendu de la réunion du CA du 06/09/06

Entretien du site

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

- Eric, Joël et François présentent le dispositif, mis en place par la DDJS, pour palier à la chute d'activité des professionnels pour cause de chikungunya. Un dossier a été déposé pour chiffrer le coût des actions d'entretien par les professionnels (main d'œuvre, matériel, durée etc ...). On attend la réponse sachant que la maîtrise de l'opération est assurée par la Maison de la Montagne.
- François présente une autre alternative suggérée par Eric Bourdeu. Une entreprise d'entretien des espaces verts, qui possède déjà un client près du décollage, se propose d'effectuer l'entretien du site, gratuitement, au moins pendant une année. Elle ne demande, en contre partie, que l'installation sur le site d'un panneau publicitaire indiquant que le site est entretenu par l'entreprise.
- Le CA décide d'avancer sur les deux solutions en prenant soin, toutefois, qu'il n'y ait pas de télescopage. Eric est chargé de prendre contact auprès de l'entreprise par l'intermédiaire d'Eric Bourdeu.

Fonctionnement du site

Le fonctionnement du site donne, globalement, satisfaction.

- Le WC fermé fonctionne bien, avec la clé disponible auprès de tous les professionnels. La Maison de la Montagne sera sollicitée pour la réparation du second WC, juste avant la Coupe du Monde.
- La bâche du 800 a été endommagée sur 5 m². Merci à La Maison de la Montagne qui a assuré la réparation dans des délais très courts.

Aménagements

- La Maison de la Montagne sera relancée pour l'aménagement du panneau d'affichage, prévu de longue date ainsi que pour la signalétique d'accès du site.
- José Chapelet a terminé le portique de réglage des sellettes. Il est chez lui mais relativement lourd et encombrant. Odile se propose de solliciter la municipalité afin de disposer de leur camion pour effectuer le transport. Se constituera, alors, une équipe pour procéder à sa mise en place.

11. Madagascar

François repart à Madagascar pour une 5^{ème} session de formation du 17/09 au 03/10. Il sera accompagné par 3 moniteurs bénévoles : Franck Huillier, Eric Salin et Florian Rossi.

Les formations se dérouleront à Itach et Ambalavo, dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à présent. De nouveaux tests de sélections auront lieu pour entrer en formation de moniteurs. Il y aura un groupe init avec les élèves moniteurs sélectionnés, et un groupe perf.

12. Intervention du PGHM

Le PGHM interviendra pour une discussion avec tous les pilotes qui le souhaitent, relative à leurs modalités d'intervention. Celle-ci se déroulera au décollage du 800, le 15/10 à 9h00, avant la manche prévue ce même jour. Tout le monde est invité.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

383, Rue Henri Bègue - 97436 Etang Saint-Leu

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 333 339

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

13. Demande d'affiliation FFVL du club 360.RUN

Fred Pons souhaite affilier le club de voltige nouvellement créé 360.RUN dont il est président. Pour cela la ligue doit émettre son avis.

Par ailleurs, il nous fait part d'une demande de subvention :

Le club est tout nouveau et ne dispose donc pas de budget autre que les cotisations de ses membres. Il demande une aide pour financer les démonstrations qui seront réalisées chaque jour durant la Coupe du Monde, soit 1 040 €, comprenant la location d'un minibus avec chauffeur, un cameraman, la location d'un bateau + pilote + personne sécu bateau, soit 155 € x 8)

Après discussion, le CD prend la décision de régler la sécurité bateau t(soit 560 € s'il y a un run tous les jours), et de mettre à disposition du club une navette avec chauffeur + un cameraman.

Il se prononce également favorablement pour l'agrément FFVL du club 360.RUN.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 22h00.

Le Secrétaire
Laurent VITALIS